



**MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE
VOYAGE A
VALENCIA 3 NUITS SUR PLACE
entre le 11 et le 16 novembre 2024**

**POUR LE LYCEE LEONARD DE VINCI
A MONISTROL SUR LOIRE**

PROCEDURE ADAPTEE

*Passé en application de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016
Et de l'ordonnance du 23 juillet 2015*

Chapitre I - IDENTIFIANTS

A- LA COLLECTIVITE

Pouvoir adjudicateur : **Lycée LEONARD DE VINCI
5 Boulevard du Mazel
43120 Monistrol sur Loire**

Représenté par : Me Nancy NICOLAS

Comptable assignataire des paiements : Agent Comptable du Lycée LEONARD DE VINCI

B - MARCHE N°2024/VALENCIA

Date et signature

Le Proviseur

Nancy NICOLAS

Objet du marché : VOYAGE A VALENCIA DU 12 au 16 novembre 2024



En guise de conclusion du marché, le chef d'établissement ne signera que l'acte d'engagement, aucun document émanant du candidat ne sera signé

Date de dépôt des offres Le 03 juillet 2024 à 10 heures

CHAPITRE II - MODE DE PASSATION DU MARCHÉ

Procédure à l'issue de laquelle le présent marché est passé et références dans le décret du 25 mars 2016 et de l'ordonnance du 23 juillet 2015.

Procédure adaptée conformément à l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 compte tenu de l'estimation du coût d'acquisition (inférieur à 209000 € H.T.)

Chapitre III- REGLEMENT DE CONSULTATION

A. Date et heure limites de dépôt des offres :

Le 03 juillet 2024 à 10h

B. Modalités d'envoi

Site : mapa.aji-France.com

C. Critères de choix avec leur ordre de priorité

Critère prix des prestations: 60%
Qualité des prestations proposées : 30%
Qualité de service du prestataire: 10%

D. Coordonnées pour les demandes de renseignements :

Monsieur Pierre SOUVETON, gestionnaire – agent comptable
- ligne directe : 04-71-61-73-38
-
- mail : int.0430947W@ac-clermont.fr

E. Variantes

Des variantes peuvent être acceptées concernant l'organisation des visites par exemple ou les dates entre le 10 et le 17 novembre 2023

Chapitre IV. DISPOSITIONS DU MARCHÉ

Article 1 : Objet de la consultation

Voyage scolaire pour un groupe de 58 élèves et 3 accompagnateurs à Valancia entre le 11 novembre et le 17 novembre 2024 avec hébergement en famille, demi pension. 3 nuits.

Article 2: Allotissement

Sans objet

Article 3: Durée du marché

Sans objet

Article 4: Détail des prestations et des prix

Nombre de participants : 58 élèves + 3 accompagnateurs

Observation: une marge de - 1 participant sera acceptée par le candidat sans modification de prix.

Une attention particulière sera portée sur les conditions générales d'assurance et d'annulation.

Une assurance individuelle annulation sera proposée aux élèves en sus du prix du voyage.

Une assurance annulation groupe pourra également être proposée de façon distincte. Des informations sur le report du séjour suite à une interdiction ministérielle de voyage scolaire (attentats – événements particuliers) seront apportées.

DETAILS ET DESCRIPTIF :

PROGRAMME
Valencia 2024

Programme du séjour artistique et culturel.

Du 11 ou 12 novembre au 16 Novembre 2024.

Jour 1

Départ le lundi 11 novembre 2024 à 19h00/ devant le lycée.
Collation du soir pris en charge par les familles.

Jour 2

Matin :

Petits déjeuner et déjeuner du jour 1 pris en charge par les familles

Visite de Valence ou visite de Gerone

Déjeuner libre : prévoir de quoi se restaurer (pique-nique ou quelques euros).

Visite libre Cathédrale + montée au au Miguelete

Diner et nuit en familles

Jour 3 Borboto Albufera Plage d'El Saler

Atelier Paella a Albufera

Visite guidée de l'île de Palmar, du Musée, promenade en barque sur le marais Albufera

Diner et nuit en familles

Jour 4 Valencia

Matin : Visite libre Musée Fallero

Pic nic fourni

Après midi : découverte guidée à vélo ou à pieds 3heures de la ville en passant par jardin de Turia

Dîner tapas en restaurant et nuit en famille

Jour 5 VALENCIA

Immobilisation du car 9h30

Matin :depart avec 2 paniser repas

Visite libre de la cité des Arts et des sciences : visite Musée des sciences Séance à Hemisferic Oceanographic

19h : Départ pour la France

Jour 6 : Arrivée vers 9h ou 10 heures au Lycée de Monistrol / loire

Le programme peut être proposé dans un ordre différent que celui présenté.

Des propositions complémentaires ou alternatives peuvent être proposées en option.

Article 5 : conditions de transport

Le transport s'effectuera en autocar ou autre moyen de transport si égal ou moins cher que bus.

Article 6 : condition d'hébergement

L'hébergement s'effectue en Famille le petit déjeuner est compris ainsi que les diners, des solutions repas sont apportées pour le déjeuner (voir programme).

Article 7 : Exécution du marché

Le présent marché est régi par le Cahier des clauses administratives générales: fournitures courantes et services (Arrêté du 19 janvier 2009).

Article 8 : Pièces constitutives du marché

Le marché est constitué par les documents contractuels ci dessous énumérés par ordre décroissant d'importance :

- Le présent document valant Acte d'Engagement et Cahier des Clauses Particulières

Article 9 : Garanties

Sans objet.

Article 10 : Avance forfaitaire

Sans objet.

Article 11 : Prix et rythme des paiements

➤ Nature des prix

Les prix sont unitaires.

➤ Forme des prix

Les prix sont fermes. La réponse au marché sera mentionnée en prix H.T et TTC, en chiffres et en lettres. Le taux de TVA devra être indiqué.

➤ Mode de règlement

Dans les limites prévues par la circulaire MEN 97-193 du 11/09/1997 des acomptes pourront être versés au prestataire :

- un premier versement égal à 30 % du montant total TTC pourra être opéré fin septembre 2024 (après production d'une facture d'acompte)

- un deuxième versement égal à 30 % du montant total TTC pourra être opéré fin octobre 2024 suivant la date retenue (le total versé avant le départ ne pouvant être supérieur à 70 % du montant total du voyage)

- si les documents permettant la réalisation du voyage sont fournis, le solde pourrait éventuellement être réglé mi-octobre 2024 suivant la date retenue. A défaut, il interviendra au retour du voyage. Le mode de règlement proposé par le lycée est un virement au compte indiqué à la page.

Le délai global de paiement est fixé à 30 jours, sous réserve qu'aucune anomalie ne soit relevée lors de la vérification, et le défaut de paiement dans les délais prévus fait

courir de plein droit, et sans autre formalité, des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire ou du sous-traitant payé directement.
Conformément au Décret N° 2002-232 du 21 Février 2002, le taux des intérêts moratoires est celui de l'intérêt légal en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires ont commencé à courir, augmenté de deux points.

Article 12: Pénalités de retard

Lorsque le délai contractuel d'exécution est dépassé par le fait du titulaire, celui-ci encourt, par jour de retard et sans mise en demeure préalable, des pénalités calculées au moyen de la formule figurant à l'article au CCAG FCS.

Article 13: Conditions de résiliation

La personne publique pourra procéder à la résiliation du marché en cas d'inexactitude des renseignements prévus à l'article 47 du Code des Marchés Publics ainsi que dans les conditions prévues aux articles 93 et 98 du Code des marchés Publics.

Chapitre V . Déclaration du titulaire ou du candidat

Le candidat affirme sous peine de résiliation de plein droit de son marché, ou de sa mise en régie, à ses torts exclusifs ou ce ceux de la société qu'il représente, qu'il ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 44 du Code des Marchés Publics

Le candidat atteste sur l'honneur:

- que le travail sera réalisé par des salariés recrutés régulièrement au regard du Code du Travail.
- qu'il est en règle au regard de la législation sur les travailleurs handicapés (article 43 du CMP).
- qu'il a satisfait à ses obligations fiscales ou sociales.

Les attestations ou certificats des organismes sociaux et fiscaux devront être remis au plus tard dans un délai de dix jours après demande du lycée. Si le candidat ne peut produire ces documents dans le délai imparti, l'offre est rejetée et la candidature éliminée.

Origine des fournitures:

- Pays de l'Union Européenne (France comprise)
- Pays membre de l'OMC
- Autre

Chapitre VI - ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Je soussigné (nom, prénom) :

Agissant au nom et pour le compte de:

(Intitulé complet et forme juridique de la société)

Domicilié :

n° de téléphone :

E-mail:

Ayant son siège social à :

(Adresse complète et n° de téléphone)

Immatriculation à l'INSEE :

- n° d'identité d'entreprise (SIREN 9 chiffres) :
- code d'activité économique principale (APE) :
- numéro d'inscription au registre du commerce :
- Après avoir pris connaissance du présent document, **que je déclare accepter sans modifications ni réserves.**

1°) M'engage, conformément aux stipulations du présent document, à exécuter les prestations demandées, objet du marché, dans les conditions indiquées ci-dessus.

Prix:

Voir devis

Mon offre m'engage pour la durée de la validité fixée à 45 jours.

2°) Affirme sous peine de résiliation de plein droit du marché, ou de sa mise en régie, à mes torts exclusifs, ou aux torts exclusifs de la société pour laquelle j'interviens, que je ne tombe pas ou que ladite société ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 50 modifié de la loi n° 52-401 du 14 avril 1952

3°) Demande que l'administration règle les sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte suivant :

Bénéficiaire :

Etablissement tenant le compte du bénéficiaire :

Code établissement :

Code guichet

Numéro du compte :

Clé R.I.B. :

JOINDRE UN RIB ORIGINAL

A _____, le

Le candidat, Nom :

Signature (précédée de la mention "Lu et approuvé") et **cachet de la société** :

Est acceptée la présente offre pour valoir
acte d'engagement (voir devis) :

à

le :

le Pouvoir Adjudicateur
Madame le Proviseur
M. Nancy NICOLAS

Notification du marché :

La notification transforme le projet de marché en marché et le candidat en titulaire. Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, la date d'effet du marché est la date portée sur l'avis de réception postal.

En cas de remise contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous :

**RECU A TITRE DE NOTIFICATION,
UNE COPIE CERTIFIEE CONFORME DU PRESENT MARCHE.**

A _____, le

Le Titulaire

Avertissement:

Le présent document a pour objet de servir de support unique pour la passation du marché dont l'objet est indiqué au Chapitre I.

Il contient à la fois:

- les mentions qui relèvent du règlement de la consultation (Chapitre II)*
- le Cahier des Clauses Particulières (Chapitre III)*
- les mentions de l'Acte d'Engagement (Chapitres, IV et V)*